

### **Séance du 25 avril 2018**

Le comité syndical du SIVOM des 3B s'est réuni le 25 avril 2018 à 19h30, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck DUHOUX.

Présents: Franck DUHOUX, Etienne HENRY, Marcel CHALMET, Martine CONSTANT (procuration de Magali CLAUSSE), Hervé RICHELANDET (procuration de Jean-Louis BRESSON)

Excusés : Jean-Louis BRESSON, Muriel BOUGETTE, Magali CLAUSSE

Secrétaire de séance, Monsieur Etienne HENRY.

### **Compte administratif 2017**

Monsieur le président donne lecture du compte administratif 2017, qui présente les chiffres suivants, reports 2016 inclus:

-recettes de fonctionnement: 198.349,82 euros

-dépenses de fonctionnement: 154.879,36 euros

-recettes d'investissement: 43.152,84 euros

-dépenses d'investissement: 22.086,62 euros

Monsieur le président quitte la séance, et le compte administratif est passé au vote. Il est accepté à l'unanimité des voix. Monsieur Franck Duhoux reprend la présidence de la séance.

### **Compte de gestion 2017**

Monsieur le président présente au comité syndical le compte de gestion 2017, qui détaille les mêmes chiffres. Celui est accepté à l'unanimité.

### **Affectation des résultats**

L'excédent de fonctionnement global cumulé au 31.12.2017 est de 43.470,46 euros. Il est affecté comme suit à l'unanimité:

21.066,22 euros à la couverture d'autofinancement, compte 1068

22.404,24 euros à l'excédent reporté de fonctionnement, compte 002.

### **Budget 2018**

Monsieur le président donne ensuite lecture du budget 2018, qui s'équilibre comme suit:

- Fonctionnement : 193.090,24 euros

- Investissement : 44.877,22 euros

Ce budget est accepté à l'unanimité.

### **Convention médecine préventive**

Monsieur le président présente au comité syndical la convention actualisée au 1<sup>er</sup> avril 2018, afin de bénéficier du service de médecine professionnelle et préventive du centre de gestion. Cette convention est établie pour une durée de trois ans, et est reconductible tacitement pour trois autres années sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties. Le comité vote à l'unanimité le renouvellement de cette convention.

### **Divers**

- Monsieur le président informe le comité syndical que les inscriptions scolaires pour la rentrée 2018-2019 auront lieu les 18 et 25 mai. Horaires à définir.
- Monsieur le président annonce au comité syndical qu'un outil permettant la mise en œuvre du plan particulier de mise en sécurité de l'école (face aux risques majeurs accidentels ou intentionnels) sera installé prochainement pour un coût de 1.719,82 euros TTC. Le lot comprend deux sirènes à tonalités variables en fonction du type d'alerte, ainsi que six télécommandes. Afin de minorer le coût, l'installation sera réalisée en régie.
- Une demande a été reçue pour un logiciel d'anglais de la part des classes de CE1 et de CE2, pour la somme de 159 euros TTC. Le comité syndical accepte à l'unanimité.
- Suite à l'effraction du groupe scolaire du 6 janvier 2018, et en partenariat avec l'assureur du SIVOM Groupama, Monsieur le président présente au comité syndical un devis de 70,91 euros hors taxes par mois, comprenant alarme, carte sim et communications, maintenance, et abonnement télésurveillance 24/24-7/7. Le comité syndical accepte à l'unanimité.
- Le comité syndical donne son accord au prêt du hall du regroupement scolaire en vue d'une exposition de cartes postales anciennes sur la guerre de 1914-1918. Cette demande émane du Souvenir Français. L'exposition aura lieu le 11 novembre 2018.